

**Audition publique, ouverte à la presse,
sur
« LES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES :
QUELLES APPLICATIONS, QUEL DÉBAT PUBLIC ? »**

Cette deuxième audition publique approfondira celle tenue le 7 avril dernier. La recherche sur les biotechnologies a connu une accélération, partout dans le monde, depuis la découverte de CRISPR-Cas9 en 2012 : laboratoires, hôpitaux, industries... Les applications de ces nouvelles biotechnologies concernent des domaines aussi divers que la médecine, l'agriculture, l'environnement ou les procédés industriels. S'ouvrent alors des potentialités pour soigner des maladies jusqu'alors incurables. Se pose dès lors la question éthique des limites de l'intervention sur le génome humain. En outre, les nouvelles techniques de modification ciblée du génome permettront de transformer les espèces végétales et animales utilisées dans notre agriculture. Tous ces sujets soulèvent la question des règles en vigueur aux plans national, européen et international. Un débat public est dès à présent nécessaire.

organisée par



Jean-Yves Le Déaut
Député,
Président de l'OPECST



Catherine Procaccia
Sénateur,
Vice-présidente de l'OPECST

**Jeudi 27 octobre 2016
9 heures - 13 heures**

*Au Sénat
Palais de Luxembourg - Salle Médicis
15 rue de Vaugirard - Paris 6^e*



Créé par la loi n° 83-609 du 8 juillet 1983, à la suite d'un vote unanime du Parlement, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de dix-huit députés et dix-huit sénateurs, a pour mission, aux termes de la loi, « *d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin, notamment, d'éclairer ses décisions* ». A cet effet, l'Office « *recueille des informations, met en œuvre des programmes d'études et procède à des évaluations* ».

Il est assisté d'un conseil scientifique de vingt-quatre membres.

COMPOSITION DE L'OFFICE

Président

M. Jean-Yves LE DÉAUT, député

Premier Vice-président

M. Bruno SIDO, sénateur

Vice-présidents

M. Christian BATAILLE, député
Mme Anne-Yvonne LE DAIN, députée
M. Jean-Sébastien VIALATTE, député

M. Roland COURTEAU, sénateur
M. Christian NAMY, sénateur
Mme Catherine PROCACCIA, sénateur

DÉPUTÉS

M. Gérard BAPT
M. Christian BATAILLE
M. Alain CLAEYS
M. Claude de GANAY
Mme Françoise GUÉGOT
M. Patrick HETZEL
M. Laurent KALINOWSKI
M. Jacques LAMBLIN
Mme Anne-Yvonne LE DAIN
M. Jean-Yves LE DÉAUT
M. Alain MARTY
M. Philippe NAUCHE
Mme Maud OLIVIER
Mme Dominique ORLIAC
M. Bertrand PANCHER
M. Jean-Louis TOURAINE
M. Jean-Sébastien VIALATTE

SÉNATEURS

M. Patrick ABATE
M. Gilbert BARBIER
Mme Delphine BATAILLE
M. Michel BERSON
M. François COMMEINHES
M. Roland COURTEAU
Mme Catherine GÉNISSON
Mme Dominique GILLOT
M. Alain HOUPERT
Mme Fabienne KELLER
M. Jean-Pierre LELEUX
M. Gérard LONGUET
M. Pierre MÉDEVIELLE
M. Franck MONTAUGÉ
M. Christian NAMY
M. Hervé POHER
Mme Catherine PROCACCIA
M. Bruno SIDO

PROGRAMME

8h45 : Accueil

9h00 – **Propos introductifs par M. Jean-Yves Le Déaut, député, président de l'OPECST**

9h05 – **PREMIÈRE TABLE RONDE : LES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES : RECHERCHE ET DÉBAT PUBLIC**

- **Mme Christine Pourcel**, Institut de biologie intégrative de la cellule, université Paris Saclay
- **M. David Bikard**, responsable de laboratoire à l'Institut Pasteur
- **M. Pierre Monsan**, président de la Fédération française des biotechnologies (FFBiotech), directeur fondateur de Toulouse White Biotechnology
- **M. David Winickoff**, professeur associé de bioéthique à l'université de Californie Berkeley, analyste à l'OCDE en nanotechnologies, biotechnologies et technologies convergentes
- **M. Philipp Lengsfeld**, député (CDU-CSU) au Bundestag (*en attente de confirmation*)
- **M. Daniel Boy**, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et au CEVIPOF, enseignant à Sciences Po Paris

- Débat

10h20 – **DEUXIÈME TABLE RONDE : APPLICATIONS DES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES EN MÉDECINE HUMAINE : POTENTIALITÉS ET QUESTIONS ÉTHIQUES**

- **M. Karim Laouabdia-Sellami**, directeur général adjoint chargé de la politique médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine (ABM)
- **M. Dominique Martin**, directeur général de l'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM) (*en attente de confirmation*)
- **M. Hervé Chneiweiss**, président du comité d'éthique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), membre du conseil scientifique de l'OPECST
- **M. Pierre Cordelier**, président de la Société française de thérapie cellulaire et génique
- **M. Yann Le Cam**, Eurordis (*en attente de confirmation*)
- **Mme Blanche Streb**, directrice des études d'Alliance Vita
- **M. Frédéric Simard**, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle (MIVEGEC)

- Débat

11h35 – **TROISIÈME TABLE RONDE : APPLICATIONS DES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES EN AGRICULTURE : LES MODIFICATIONS CIBLÉES DU GÉNOME DES PLANTES ET DES ANIMAUX**

- **M. Philippe Maugin**, président de l'INRA (*en attente de confirmation*)
- **Mme Estelle Brosset**, maître de conférences, centre de droit de la santé, université Aix-Marseille
- **M.**, Union française des semenciers (*en attente de confirmation*)
- **M. Patrick de Kochko**, représentant des Amis de la Terre
- **M. Guy Kastler**, membre fondateur de la Confédération paysanne
- **M.**, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) (*en attente de confirmation*)

- Débat

12h50 – **Conclusion par M. Jean-Yves Le Déaut, député, président de l'OPECST et Mme Catherine Procaccia, sénateur, vice-présidente**

Audition publique, ouverte à la presse,

SUR

« LES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES :
QUELLES APPLICATIONS, QUEL DÉBAT PUBLIC ? »

organisée par M. Jean-Yves Le Déaut, député, et Mme Catherine Procaccia, sénateur

Jeudi 27 octobre 2016
9 heures - 13 heures

Sénat - Palais de Luxembourg - Salle Médicis
15 rue de Vaugirard - Paris 6^e

Inscription obligatoire :
opcest-contact@assemblee-nationale.fr

Aucune inscription ne pourra être acceptée après le mardi 25 octobre à 18 heures.

Se munir d'une pièce d'identité

